



Donnez du PEPS à votre assurance vie!

Communication à caractère publicitaire

Chère Madame MICHEL,

Vous détenez un contrat d'assurance vie multisupport **MILLEVIE Premium** à la Caisse d'Epargne et nous vous remercions de votre confiance

Et si votre épargne pouvait vous rapporter plus ?

Vous avez en effet la possibilité de chercher à dynamiser votre contrat d'assurance vie :



• en effectuant un nouveau versement ponctuel ;



en investissant une partie de ce versement sur les supports financiers en unités de compte⁽¹⁾ proposés dans votre contrat, afin de profiter d'un potentiel de performance plus élevé.
En contrepartie, ces supports, liés aux marchés financiers, présentent un risque de perte en capital.

L'autre partie de votre versement sera alors versée sur le fonds en euros sécurisé.

Vous souhaitez en savoir plus et en parler de vive voix ?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à adapter la répartition de votre versement, en fonction de votre profil d'investisseur. N'hésitez pas à nous contacter pour fixer un rendez-vous.

Dans cette attente, veuillez agréer, Chère Madame, l'expression de mes salutations distinguées

Votre Conseiller en Gestion Patrimoniale

(1) La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

Millevie Premium est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

CM32 MVE PRE HDG - A1136

Chercher à améliorer votre rendement, c'est naturel.



EFFECTUEZ UN NOUVEAU VERSEMENT EN ÉTUDIANT COMMENT DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE. PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER PATRIMONIAL.

Vous n'avez ni le temps ni l'expertise pour gérer votre capital ?

Avec les orientations de gestion (2), vous avez la possibilité de confier à nos experts la gestion financière de votre capital investi sur les supports financiers en unités de compte (1). Grâce à des outils d'analyses et des sources d'informations réservés aux professionnels des marchés, les gestionnaires piloteront le capital investi sur votre contrat en lien avec le profil sélectionné

(2) Pour plus de renseignements, consultez vos documents contractuels. Service soumis à des frais spécifiques:



Prenez rendez-vous avec votre conseiller patrimonial



Par téléphone 0 800 810 866 (Service & appel gratuits)



www. caisse-epargne.fr 24 h sur 24, 7 j sur 7

Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès



Votre contrat désormais sur votre application mobile Caisse d'Epargne.

Recevez la lettre des experts de la Caisse d'Epargne Vision Patrimoine en vous abonnant sur :

www.gestionprivee.caisse-epargne.fr

Vous bénéficiez à tout moment pour vos données à caractère personnel, dans les conditions prévues par la loi, de différents droits (d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de votre consentement s'il a été donné) et du droit de former une réclamation auprès de la Commission Informatique et Libertés. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante : https://www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe/protection-donnees-personnelles et sur www.caisse-epargne.fr, sur simple demande auprès de votre agence ou auprès de notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante :

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin – 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.